

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE DE RENNES 1

- Vu l'article L.952-6-1 du Code de l'éducation;
- Vu la loi n°2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités, notamment l'article 25;
- Vu le décret n°84-431 modifié du 6 juin 1984 relatif aux dispositions statutaires des enseignants-chercheurs;
- Vu le décret n°2008-333 du 10 avril 2008 relatif aux comités de sélection des enseignants-chercheurs;
- Vu la circulaire ministérielle MESR DGRH A1-2 n°08-0069 du 23 avril 2008, relative aux comités de sélection pour le recrutement des enseignants-chercheurs;
- Vu la validation par le conseil d'administration de l'université de Rennes 1 de la campagne d'emplois des enseignants-chercheurs pour l'année 2021, en date du 10 décembre 2020;
- Vu les avis du conseil académique en formation restreinte de l'université de Rennes 1, sur la composition numérique et sur la composition nominative des comités de sélection de la campagne 2021, en date du 26 janvier 2021;

ARRETE

Article 1er : La composition numérique du comité de sélection constitué pour le recrutement d'un Maître de conférences pour le poste MCF 0535 (section 27) est fixée à 12 membres.

Article 2 : La composition nominative du comité de sélection chargé du recrutement d'un Maître de conférences est fixée ainsi qu'il suit:

UFR : ESIR - Ecole Supérieure d'Ingénieurs de Rennes n° de l'emploi : MCF 0535 (Galaxie 4564) Profil court : Informatique, Systemes et Réseaux Unité de recherche : IRISA - Institut de recherche en informatique et systèmes aléatoires								
---	--	--	--	--	--	--	--	--

Membres appartenant à l'établissement								
n° d'ordre	Civilité	Nom	Prénom	UFR	Corps / grade	Unité et équipe au sein de l'unité	Thématique de recherche	Section CNU
1	M.	BROMBERG	YEROM-DAVID	ESIR	Professeur des universités	IRISA/WIDE	Système et réseaux	27
2	Mme	ANCEAUME	EMMANUELLE	CNRS	Directrice de recherches	IRISA/CIDRE	Algorithmique distribuée	
3	Mme	ROUX-LANGLAIS	ADELIN	CNRS	Chargée de recherches	IRISA/EMSEC	cryptographie	
4	M.	FREY	DAVIDE	INRIA	Chargé de recherches	INRIA/WIDE	Systemes répartis	
5	M.	GUETTE	GILLES	ESIR	Maître de conférences	IRISA/CIDRE	Réseaux- Sécurité	27

Membres extérieurs à l'établissement								
n° d'ordre	Civilité	Nom	Prénom	Etablissement	Corps / grade	Unité et équipe au sein de l'unité	Thématique de recherche	Section CNU
1	Mme	MITTON	NATHALIE	INRIA	Directrice de recherches	INRIA/FUN	Réseaux sans fil	27
2	M.	QUEMA	VIVIEN	INP Grenoble (ENSIMAG)	Professeur des universités	LIG/ERODS	Systemes d'exploitation/ Systemes distribués	27
3	M.	BUSNEL	YANN	IMT	Professeur des universités	IRISA/DIONYSOS	Informatique /Algorithmique distribuée	27
4	M.	DIAS DE AMORIM	MARCELO	CNRS	Directeur de recherches	CNRS/NPA	Réseaux	27
5	Mme	SASSATELLI	LUCILE	Université Côte d'Azur (IUT Réseaux et Telecom)	Maître de conférences	I3S/SIGNET	Réseaux multimedia - Vidéo streaming	61
6	Mme	COULLON	HELENE	IMT	Maître assistant IMT	INRIA/STACK - LS2N	Systemes repartis	6
7	Mme	DURAND	ANAI	Université Clermont-Auvergne (IUT Clermont-)	Maître de conférences	LIMOS/WIRELESS NETWORK	Algorithmique distribuée	27

Article 3 : M. Yerom-David BROMBERG, Professeur des Universités, est désigné en qualité de Président de ce comité de sélection.

Article 4 : M. Gilles GUETTE, Maître de conférences, est désigné en qualité de Vice-Président de ce comité de sélection.

Article 5 : Les auditions pour le poste MCF 0535 ne prendront pas la forme spécifique d'une mise en situation professionnelle.

Article 6 : Le comité fonctionne pour la durée de la campagne de recrutement 2021, pour le poste MCF 0535. Après avoir rendu son avis, il est mis fin au comité de sélection.

Article 7 : La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Rennes le 16 mars 2021

Le Président de l'Université de Rennes 1

David ALIS

